

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



La composition du Conseil d'Administration

En fin d'année 2022, le Conseil d'Administration est composé de 19 membres, provenant d'horizons divers. Le bureau a également été renouvelé.

- Madame Véronique ESMILAIRE, Présidente
- Monsieur Jean-Marie PETITCLERC, Vice-Président,
- Monsieur Bernard DREVON, Trésorier,
- Madame Nicole MAILLARD, Secrétaire,
- Monsieur Bruno BASSET, administrateur,
- Monsieur Jacques BOUVET, administrateur,
- Monsieur Vincent CHARASSIN, administrateur,
- Monsieur Jérôme COLRAT, administrateur,
- Monsieur Thierry ESMILAIRE, administrateur,
- Madame Catherine GALIN, administratrice,
- Madame Françoise IMPERI, administratrice,
- Monsieur Guillaume L'EQUILBEC, administrateur,
- Madame Catherine MOUILLAC-VUILLET, administratrice,
- Sœur Bénédicte PITTI, administratrice,
- Monsieur Emmanuel RENNINGER, administrateur
- Monsieur Xavier ROCHEFORT, administrateur,
- Monsieur Olivier SIMON, administrateur,
- Monsieur André TARGE, administrateur,
- Madame France VAUNOIS, administratrice.

La vie de l'établissement

Ressources humaines

Des mouvements de personnel assez importants :

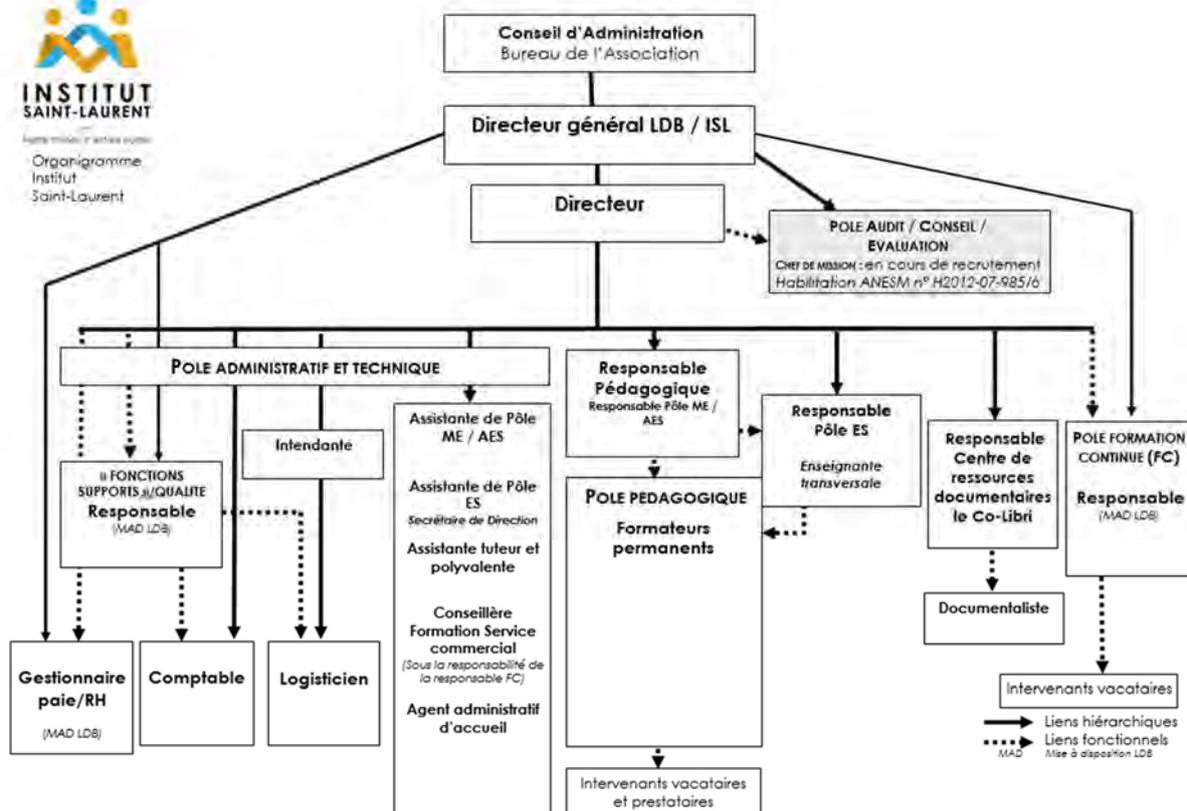
- Le remplacement de la responsable pédagogique, en arrêt maladie depuis mai 2019, a pris fin en février 2022. Le contrat à durée déterminée de la salariée remplaçante a pris fin et la responsable pédagogique titulaire a repris ses fonctions,
- Le contrat aidé de l'aide-documentaliste a pris fin en septembre 2022. Elle a été recrutée, en contrat à durée indéterminée, en temps partiel, sur des fonctions de formatrice, mais également de documentaliste,
- L'assistance de formation du pôle ES a quitté l'Institut, une nouvelle assistante a été recrutée en fin d'année 2022,
- Des recrutements successifs ont été effectués sur le poste d'assistante de formation AES et ME,
- Le pôle développement a été créé. Une coordinatrice a été recrutée, mais il a été mis un terme à la période d'essai.
- Plusieurs formateurs ont quitté l'Institut et ont été remplacés.

Focale sur les effectifs

Au 31 décembre 2022, **20 collaborateurs permanents** (outre le personnel mis à disposition) composent l'effectif de l'INSTITUT SAINT-LAURENT pour 18.1 ETP dont :

- 9 Formateurs permanents,
- 6 Personnels administratifs, dont 1 personne absente toute l'année,
- 1 Personnel logistique
- 1 Directeur général
- 1 Directeur de site
- 2 responsables de filière/pédagogique.

Sur l'année 2022, 122 intervenants vacataires en CDD d'usage et 27 intervenants vacataires sur facturation sont intervenus auprès des différentes filières de formations, sur le pôle formation continue ou pour des actions de sélection et de jurys de certification.



Plan de développement des compétences (PDC 2022)

Intitulé	Salariés
Formation YPAREO	Assistants de formation
Formation SST	Ouverte à tout le personnel (4 participants)
Formation EPI + évacuation	Ouverte à tout le personnel (7 participants)
Répondre à un appel d'offre	Coordnatrice pôle développement

La démarche qualité et le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ)

Historiquement, l'Institut Saint-Laurent s'était engagé à évaluer ses pratiques sur une base: **Ethique – Qualité – Performance**. Le Label, assorti de préconisations, avait été attribué à l'Institut-Saint-Laurent en 2015.

L'Institut Saint-Laurent a ensuite été référencé sur Datadock en juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014

L'Institut Saint-Laurent s'est engagé dès mars 2020 dans une nouvelle étape de sa démarche qualité.



A compter du 1^{er} janvier 2022, selon l'Article 6 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (mise en place d'une procédure de certifications des organismes de formation financés sur des fonds publics ou mutualisés), l'Institut Saint-Laurent, comme tous les organismes de formation financés par des fonds publics ou mutualisés de la formation professionnelle, devra être certifié sur la base de 7 critères et 32 indicateurs Qualité, définis par décret :

- Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

L'audit s'est déroulé les 6, 7 et 8 juillet 2021. La certification Qualiopi a été obtenue pour la période du 12 juillet 2021 au 11 juillet 2024.

Depuis 2017, l'institut Saint-Laurent se conforme aux mentions CNIL dans l'ensemble des documents administratifs et pédagogiques concernés, dans le cadre de la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, pour la protection des données

Rapport d'activité 2022

personnelles. De la même manière, la base de données du Centre de Ressources Documentaires a été déclarée auprès de la CNIL.



Certificat

Certificate

N° 2021/93539.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

INSTITUT SAINT LAURENT

N° de déclaration d'activité : 82690151669

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

123 MONTEE DE CHOULANS FR - 69005 LYON

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-854 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2021-07-12

Jusqu'au
Until

2024-07-11

Ce document est signé électroniquement. Il constitue le original électronique à valeur probante.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probative value.



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services. Pures disponibles sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F 1015.3 07/2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 82 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 15 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org



LE CO-LIBRI

Centre de Co-création,
de Ressources et d'Information



Rapport d'activité 2022

En référence à la légende du colibri, qui se veut un appel à l'altruisme, la participation et la solidarité, « Le Co-Libri » (ouvert en septembre 2021) est le nouveau Centre de Ressources et d'Information du Campus Don Bosco Lyon.

Situé au cœur du Campus, dans un espace agréable et lumineux de 250 m², il est le fruit d'un projet d'innovation collective dont la réflexion a commencé en 2017.

Véritable lieu de vie, d'échanges et d'expérimentation, il constitue un support essentiel aux apprentissages et contribue à la formation de chacun dans un esprit d'ouverture, de partage et d'entraide. Tels des colibris, les utilisateurs de cet espace deviennent acteurs de leur propre formation et prennent part à la formation de leurs pairs : conseils de lecture, échanges et partages d'information, retours d'expérience et co-working.

Chacun prend part au collectif et participe, à sa petite échelle, à la création de nouvelles ressources et la transmission de savoirs :

- **Co-** pour co-création, co-formation, co-working, collaboratif, collectif.
- **Libri** (à livre ouvert) car le livre reste le support essentiel de l'écriture et de l'apprentissage, pour la diffusion et la conservation des savoirs.



2022 est la première année complète d'ouverture du Co-Libri.

Les chiffres des années précédentes (2020 et 2021) n'ont pas été repris dans ce rapport d'activité car la comparaison n'est pas possible (en raison du déménagement de l'Institut Saint-Laurent, du contexte Covid et de la mutualisation du CDI du Lycée Don Bosco Lyon avec le CRD de l'Institut Saint-Laurent).

Prestations assurées en 2022

Rapport d'activité 2022

➤ Interventions pédagogiques

En 2022, 95h d'interventions ont été réalisées :

- 50h auprès des apprenants de l'Institut Saint-Laurent : cours et TD sur les outils, les usages d'Internet, la méthodologie de recherche documentaire, le plagiat, les normes bibliographiques.

- 45h auprès des lycéens de Don Bosco Lyon : escape game (pour une meilleure appropriation du lieu par les lycéens), sensibilisation aux fake news, séances de formation à la recherche documentaire, séances sur la revue de presse, atelier contes, sortie culturelle avec la classe Ulis.

Le lieu est également utilisé par les enseignants pour différentes projets pédagogiques : chef d'œuvre, recherches documentaires, utilisation du fonds bibliothèque (20h depuis septembre 2022).

➤ Animations

Depuis septembre 2022, des sélections thématiques de documents sont proposées tous les mois en fonction de l'actualité du Campus :

« C'est quoi le bonheur ? »

(pour la rentrée)

avec un mur d'expression



« Octobre rose » avec réalisation de marques pages offerts aux femmes atteintes d'un cancer du sein

(en partenariat avec l'association La ligue contre le cancer)



« Les métiers du soin et de l'accompagnement » (en novembre) avec réalisation de fiches métiers par les élèves du BTS ESF

Pour les **fêtes de fin d'année**, réalisation d'un éco-sapin et proposition de « prêts surprises » !



De plus, un espace « Ils font l'actu » est alimenté régulièrement de publications en lien avec des auteurs ou personnalités faisant l'actualité : Guy Avanzini (décédé en 2022), Annie Ernaux (Prix Nobel de Littérature 2022), Brigitte Giraud (Prix Goncourt 2022), Bruno Latour (décédé le 8 octobre 2022), Simone Veil (sortie du film « Simone, le voyage du siècle »).

Le 12 janvier 2022, une projection-débat du film « Les bruissements du monde » (être parents au rythme du handicap) a été organisée en avant-première par Le Co-Libri, en présence des réalisateurs et éducateurs, Grégory Ponchard et Hedhie Zennaf.



Cet évènement était accompagné d'une exposition sur la même thématique au Co-Libri.



Dans le cadre d'un programme pilote d'inclusion scolaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition du Campus Don Bosco Lyon un Cub'Edito (une boîte à histoires courtes) et une plateforme d'écriture créative, le Site Edito.

289 histoires ont déjà été diffusées entre octobre et décembre 2022.

Dans la lignée du colibri, ce nouveau compagnon, petit, original et éco-responsable, devrait permettre de redonner sa place et son importance à la lecture ; et, nous l'espérons, devrait favoriser la créativité et l'écriture des élèves et apprenants.

En parallèle, 2 prix littéraires sont proposés sur l'année 2022-2023 :

- Le Prix Manga Sensei à destination des élèves de Don Bosco Lyon
- Le Prix Croqu'en Livres à destination du personnel du Campus

Enfin, des animations se mettent en place, au Co-Libri, en partenariat avec d'autres acteurs du Campus : par exemple, des ateliers de films anglais sont proposés par la Vie scolaire tous les vendredis sur le temps méridien.

➔ Communication

2 portails documentaires permettent aux différents utilisateurs de consulter les catalogues et les dernières actualités :

Don Bosco Lyon : <https://0691659d.esidoc.fr/>
 Institut Saint-Laurent : <https://isl.centredoc.fr/>

De plus, toutes les semaines, les actualités du Co-Libri sont communiquées en interne par mail et/ou via l'hebdo de l'établissement.

Enfin, une newsletter est régulièrement envoyée aux 256 utilisateurs de l'Institut Saint-Laurent. Elle offre une sélection d'actualités et de ressources en ligne (web documentaires, podcasts, ouvrages numériques, etc.), résultat d'une veille professionnelle quotidienne.

Consultez un exemple de newsletter : <https://public.message-business.com/emailing/58255/211/emailing.aspx>



Statistiques 2022

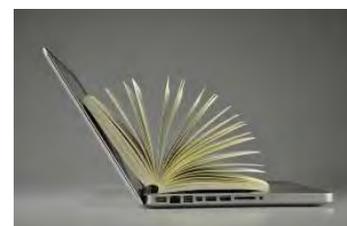
➔ Actualisation des ressources proposées

En 2022, suite à la mutualisation des 2 fonds documentaires, un important travail de désherbage et d'actualisation du fonds a été effectué. Un inventaire ainsi qu'une consultation des enseignants sur les achats sont en cours, ce qui explique pour l'instant le peu d'achat pour le lycée : 42 ouvrages ont été acquis pour un budget de 385 €. 112 nouveaux ouvrages ont été acquis par l'Institut Saint-Laurent (pour un budget d'environ 1800 €).

➔ Accès à une bibliothèque numérique

L'abonnement au bouquet « Travail social » de Cairn permet d'offrir l'accès en ligne à 2260 ouvrages et 140 revues professionnelles.

5254 consultations de documents en ligne ont été faites par les apprenants et l'équipe pédagogique dont 1973 ouvrages et encyclopédies de poche, et 3281 articles de revues et magazines.



➔ Système de prêts et de réservations

1340 prêts ont été enregistrés de janvier à décembre 2022, se répartissant ainsi :

Catégories d'emprunteurs	Nombre de prêts en 2022
Apprenants Institut Saint-Laurent	984
Personnel Campus	203
Elèves Don Bosco Lyon	126
Utilisateurs extérieurs (professionnels et intervenants vacataires)	27
Total (toutes catégories confondues)	1340

Supports	Nombre de prêts en 2022
Ouvrages théoriques	903
Revue	154
Récits de vie et romans	141
BD et mangas	115
DVD	27
Total (tous supports confondus)	1340

S'ajoutent à cela, **1598 prêts de manuels scolaires** pour l'année scolaire 2022-2023.

Les élèves ont statistiquement beaucoup moins emprunté que les apprenants. Pour autant, et de manière indéniable, ils sont bien plus présents au Co-Libri. De janvier à décembre 2022, ils ont représenté **9166 visites lycéens**.



Notons, pour terminer, que **3 documentalistes (2,1 ETP)** composent l'équipe : une responsable à 0,80 ETP, une enseignante-documentaliste à 1 ETP (ayant pris ses fonctions en septembre 2022) et une documentaliste à 0,30 ETP.

Le pôle Sélection

Quel que soit le dispositif (formations initiales ou continues), l'accès aux formations diplômantes dispensées à l'Institut Saint-Laurent est strictement régi par :

- l'Arrêté du 30 août 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social,
- l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur,
- l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

L'entrée sur [parcoursup](#) pour la formation ES

Depuis janvier 2019, pour les formations postbac (ES), les candidats en FI ou apprentissage doivent s'inscrire sur la plateforme nationale [parcoursup](#), qu'ils soient futurs bacheliers ou étudiants en réorientation. L'évaluation porte sur le dossier, puis sur un entretien sur site.

Tout en garantissant le principe de mixité sociale, l'Institut Saint-Laurent privilégie, depuis son origine, une volonté de promotion sociale (ou plutôt professionnelle) en direction des publics ayant connu des parcours scolaires ou des expériences d'insertion professionnelle parfois complexes, et présentant un potentiel de compétences vers la fonction éducative. Dans cette visée, l'équipe pédagogique s'engage, après l'admission des candidats, à adapter la pédagogie à leurs besoins et potentiels.

Rapport d'activité 2022

L'examen de sélection, en dehors de l'épreuve de niveau, ne comporte pas de phase éliminatoire sur un critère de performance à l'écrit, pour les niveaux 5 et 4. Les épreuves écrites et orales sont destinées à évaluer un pronostic d'aptitudes vers le métier et la formation, permettant ainsi une ouverture à des profils hétérogènes de candidatures admissibles.

Dans une volonté de valoriser la poursuite des études post bac professionnel ou technologique de l'accompagnement, le service et l'aide à la personne, l'Institut Saint-Laurent fait le choix de retenir des places de sélection, notamment sur les niveaux 4, pour les bacheliers ASSP, SAPAT, SPVL et ST2S.

Le règlement intérieur de formations de l'Institut pose un cadre strict, propice à cet apprentissage, accommodation, et adaptation à la réalité professionnelle.

La vie des filières de formation

Les priorités formatives à l'Institut Saint-Laurent

Au-delà de la technicité attendue par et pour chaque profession sociale et médico-sociale, l'aspect central de la relation avec la « personne/usager », implique que les formateurs de l'Institut Saint-Laurent accompagnent la réflexion des apprenants, sur leurs positionnements professionnels, déontologiques et éthiques. Cette réflexion doit être au cœur de leur professionnalité pour qu'ils considèrent la « personne accompagnée » à la fois comme :

- citoyen dont les droits et devoirs sont pris en compte tant par les professionnels que par la structure,
- co-producteur de la réponse apportée, le professionnel est attentif à la fois à ses difficultés, ses capacités, ses attentes et ses souhaits,
- être social dont les liens et appartenances doivent être considérées,
- sujet dont l'intimité et la singularité doivent être reconnues et respectées,
- utilisateur d'un service dont l'avis doit être recherché et pris en compte.

L'Institut Saint-Laurent doit s'engager :

- A accompagner les apprenants à s'approprier le fait que l'action de tout professionnel au travail social s'inscrit dans un cadre organisationnel découlant :

- de politiques sociales
- d'un projet associatif (de fondation ou de mutuelle) ou d'un dispositif de fonction public
- du projet institutionnel d'établissement
- du projet politique territorial

- A démontrer que ces projets ont pour fonction d'affirmer l'identité des structures et leur positionnement dans un champ territorial, de structurer les réponses à apporter, en précisant les objectifs, en organisant des conditions de mise en œuvre et en cherchant à garantir à la « personne/usager » concerne la qualité des moyens et réponses qui lui sont apportés.

Le parcours formatif que doit proposer l'Institut Saint-Laurent a pour vocation de préparer les apprenants à devenir de véritables acteurs de l'action sociale et médico-sociale avec une approche à la fois pluri professionnelle et pluridisciplinaire.

Ce parcours part du postulat que les compétences des professionnels du travail social sont irriguées par quatre dimensions déterminantes dont la combinaison structure et caractérise les métiers du social et du médico-social ainsi que la certification qui y est attachée :

La formation au sein de l'Institut Saint-Laurent doit faire une part conséquente, pour les apprenants quelle que soit leur filière formative, à l'appréhension, à la compréhension, à la réflexion sur les évolutions sociétales et économiques dont l'impact est essentiel sur les réponses professionnelles sociales et médico-sociales à apporter demain.

La formation d'AES

AES (niveau 3 – anciennement V, Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 sur les niveaux de qualification des certifications professionnelles)

Le Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 et l'Arrêté du 30 août 2021 ont modifié les modalités d'organisation de la formation et de délivrance du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) à compter du 1er septembre 2021.

Les trois anciennes spécialités du DEAES sont fusionnées en un parcours plus généraliste, désormais structuré en blocs de compétence, et plus complet de 1 407 heures avec notamment une formation aux gestes et soins d'urgence.

La nouvelle formation en blocs de compétence (théorique 546 heures et pratique 840 heures + 21 heures consacrées à l'attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2) est donc de 1407 heures sur 10 à 24 mois :

- BC1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » (112 h),
- BC2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » (91 h),
- BC3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » (105 h),
- BC4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » (147 h),
- BC5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » (91 h).

Comme les autres organismes de formation régionaux et nationaux, l'Institut Saint-Laurent rencontrent de très grandes difficultés à recruter des candidats pour ce métier, peu attractif, peu valorisé.

L'évolution des effectifs des promotions AES (hors AES 43)

Effectif réel des apprenants				Effectif théorique	
Promotions :	2021	2022	Ecart 2021/2022	Capacité VD	Capacité SE
AES VD	17 7 Rouzel +10 Chavaroche	11 7 Rouzel + 4 Paul	-6	24 places « structure collective » 24 places « domicile »	
AES SE	16 (7 Kahlo et 9 Rouzel)	23 8 Rouzel + 9 Paul + 6 Kahlo	+7		24 places (3 spécialités) 24 places (3 spécialités en apprentissage)
Total apprenants entrants AES	33	34	+1		

Les résultats aux examens DEAES

DEAS		
	DEAES Sessions 2022 (yc SJC)	DEAES Session 2021 (juin et octobre)
Candidats présentés :	30	15
Candidats admis :	26	15
Candidats en validation partielle :	Dont 1 module complémentaire	0
Pourcentage de réussite :	86.7%	100%

La formation de Moniteurs Educateurs

ME (niveau 4 – anciennement IV Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 sur les niveaux de qualification des certifications professionnelles)

Depuis plusieurs années, une semaine d'intégration est expérimentée auprès des moniteurs éducateurs 1^{er} année (VD et SE), entrant en formation. Il s'agit durant une semaine de comprendre les enjeux relatifs à l'engagement en formation, et ce, en rendant acteurs les apprenants durant les différents TD qui leur sont proposés : l'entrée en formation, la notion de promotion, apprendre à apprendre, etc. Depuis septembre 2022, cette semaine d'intégration a été renommée semaine d'entrée en formation et s'intègre à la période d'intégration. La période d'intégration est une période qui s'étend de l'entrée en formation jusqu'en décembre.

Elle permet la transmission et l'appropriation de l'institué, des postures apprenantes et psycho-sociales attendues et nécessaires au parcours de professionnalisation engagé. Loin d'être à la marge des réalités professionnelles auxquelles feront face les

futurs professionnels et au-delà des savoirs théoriques acquis, ces postures sont pleinement constitutives d'une professionnalité aboutie mais surtout, pleinement et humainement dirigées vers les personnes accompagnées et la qualité de la relation éducative qui leur est due.

L'évolution des effectifs des promotions de ME

Effectif réel des apprenants				Effectif théorique	
Promotions :	2021	2022	Ecart 2020/2021	Capacité VD	Capacité SE
ME VD	46 (23 Mannoni & 23 Lemay)	44 (22 Mannoni & 24 JoRouzel) 24 Lemay sortants	-2	24 places (48 sur 2 ans)	
ME SE	76 (37 Cartry) & 39 Gaberan	83 (38 Cartry & 45 Bosco) 38 Gaberan sortants	+7		30 places en formation continue (60 places sur 2 ans) 24 places en apprentissage. (48 places sur 2 ans)
Modules complémentaires	3	3	-		
Total apprenants entrants ME :	125	130	+5		

Les résultats aux examens DEME

DEME		
	DEME Session 2022	DEME Session 2021
Candidats présentés :	61	50
Candidats admis :	47	42
Candidats en validation partielle :	Dont 3 modules complémentaires	8
Pourcentage de réussite :	77.0%	92%

La formation d'Educateurs Spécialisés

- ES (passage niveau 6 - anciennement II, Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 sur les niveaux de qualification des certifications professionnelles - Arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social selon la nomenclature des niveaux de formation).
- Accréditation de l'enseignement supérieur en 2019

- Convention avec l'Université LYON 2 en 2018
- Enseignement universitaire commun avec EJE Ocellia LYON
- Formation Grade LICENCE- Obtention LICENCE mention Sciences de l'éducation à l'issue de la formation

En septembre 2019, l'Institut Saint-Laurent a accueilli sa première promotion d'éducateur en voie directe (17 places financées par la région). Il peut également accueillir 48 places en situation d'emploi.

L'évolution des effectifs des promotions ES

Effectif réel des apprenants				Effectif théorique	
Promotions :	2021	2022	Ecart 2021/2022	Capacité VD	Capacité SE et apprentis
ES 3 ans	83 27 De Faily (12VD+15SE) 23 Capul (11VD+12SE) 33 Lin (17 VD+16SE)	96 24 Capul (10VD+14SE) 33 Lin (16 VD+17SE) 39 Makarenko (17 VD + 22 SE) 27 De Faily (12VD+15SE) sortants	+13	17 (51 sur 3 ans)	48 (144 sur 3 ans)
	ES Passerelle	0	0	0	0
Modules complémentaires ES	0	0	-		
Total apprenants ES :	83	96	+13		

Les résultats des examens au DEES

DEES		
	DEES Session 2021	DEES Session 2022
Candidats présentés :	-	26
Candidats admis :	-	26
Candidats en validation partielle :	-	-
Pourcentage de réussite :	-	100%

Les modules complémentaires AES, ME et ES

L'Institut Saint-Laurent propose un accompagnement individualisé aux apprenants qui n'ont pas validé l'ensemble des Domaines de Compétences de leur formation. Il s'agit pour le formateur, non seulement d'aborder avec le candidat ce qu'il a compris de cet échec partiel, mais de reprendre avec lui les attendus propres au Domaine de Compétences. Pour cela, sont utilisées les méthodologies construites par l'Institut Saint-Laurent et le référentiel de compétences. Les personnes concernées contractualisent avec l'Institut Saint-Laurent leur accompagnement personnalisé et s'engagent à le respecter. Il leur est demandé d'être en situation professionnelle ou en situation de stage pour une durée minimum de 280 heures. Ce soutien dans cette démarche de formation atypique est un réel tremplin vers une professionnalisation réussie si les personnes s'investissent réellement.

La vie du pôle de formation continue/Apprentissage

Dispositif OASIS

L'action OASIS Handicap (Orientation Accompagnement Secteur Intervention Sociale) a pour objectif de :

- Permettre la mise en place d'un appareil pédagogique performant, lisible par l'environnement institutionnel, les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général) les Opco et avant tout les publics concernés,
- Favoriser ainsi l'accès de travailleurs handicapés aux métiers de l'intervention social.

L'objectif final est de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés dans la branche professionnelle à but non lucratif au travers d'emploi « d'accompagnement éducatif » dans le champ de la formation en intervention sociale. (VAE, apprentissage, contrat de pro, formation initiale).

En 2015/2016, L'OETH et l'UNAFORIS ont déployé le dispositif dans 5 régions. Un déploiement est envisagé en 2020 sur 3 nouvelles régions notamment la région Auvergne Rhône-Alpes.

En 2019-2020 L'Institut Saint-Laurent et OCELLIA décident de candidater ensemble à l'appel à projet lancé afin d'intégrer le dispositif OASIS – Handicap et de répondre ainsi à **la logique du principe de la formation tout au long de la vie, enjeu majeur pour l'insertion professionnelle des publics en situation de handicap.**

Une convention opérationnelle de partenariat portant sur le déploiement du projet OASIS Handicap en ARA est signée chaque année entre UNAFORIS, Ocellia Lyon et OETH (L'association Objectif Emploi des Travailleurs Handicapés).

Il s'agit de proposer à ce public de bénéficier **d'un processus d'orientation/ sélection adapté et renforcé leur permettant une entrée en formation vers des métiers de niveau 3 à 5 à forte employabilité comme AES, ES, EJE, ME.**

L'action de préformation se déroule sur 12 semaines dont 6 semaines en stage et repose en amont et en aval sur :

- Le repérage des personnes ;
- La mise en stage sur un accompagnement renforcé vers l'obtention de contrats en alternance,

- La confirmation du projet professionnel ou un accompagnement vers une nouvelle orientation
- Une professionnalisation par la voie de la formation.

Le contenu de l'action de pré-formation est axé sur :

- Une aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel,
- Une mise en relation avec des établissements et services médico-sociaux,
- La réalisation d'un stage pratique réussi dans un établissement,
- La connaissance des différents types de contrats en alternance avec un objectif de recrutement sur ces dispositifs.

Le partenariat entre l'Institut Saint-Laurent et Ocellia, tissé depuis de longues années, a permis de répondre à cet appel à projet sous forme de groupement, basé sur **une large complémentarité**, qui repose sur :

- Une couverture territoriale (le Rhône, l'Isère et la Drôme) ;
- Une large offre de formations sur les métiers du social (plus de 15 métiers) ;
- Une expertise dans le social et le sanitaire ;
- Une diversité des moyens matériels et humains ;
- Un développement de relations solides et variées avec les différents acteurs et employeurs du territoire dont les établissements de formation, afin de faciliter les entrées en formations ;
- Une collaboration forte avec un réseau de sites qualifiants ;
- Une action qui s'inscrit dans une dimension collective et représentative au plan européen, national et régional.

Déroulement de l'action

Le dispositif se déroule pendant 12 semaines obligatoires, dont 6 en entreprise. 210 heures sont prévues pour la partie pédagogique, 210 heures pour le suivi en entreprise.

4 Modules composent le programme de formation :

- Module 1 : Positionnement et évaluation des acquis 49 heures,
- Module 2 : les métiers éducatifs, sociaux, médico-sociaux 70 heures,
- Module 3 : Accompagnement professionnel et recherche d'un contrat d'apprentissage 56 heures,
- Module 4 : Techniques de recherche d'emploi et Accompagnement à l'insertion professionnelle 35 heures.

Actions de promotion des filières AES et ME

Des rendez-vous d'informations collectives sont organisés à Pôle Emploi. Le sourcing est effectué par le pôle emploi de Vaise. Les prospects s'inscrivent aux Infos Coll, ils peuvent connaître ou non les métiers présentés.

Les salons suivants ont été réalisés :

- Salon Santé Social : 19 novembre 2022, Cité Internationale,
- Mondial des métiers : du 1^{er} au 4 décembre 2022, Eurexpo.

Début 2023, les actions suivantes ont également été mises en œuvre :

- Salon de l'étudiant : du 6 au 8 janvier 2023,
- JPO du Campus Don Bosco Lyon,
- JPO Conseiller Pôle Emploi / MMIE Présentation du campus et des métiers,
- Salon des métiers, organisé par Métropole de Lyon ,
- Mailing adressé aux employeurs des moniteurs-éducateurs.

Préconisations et points d'amélioration

Prospection employeurs :

- Organiser à l'Institut Saint-Laurent des Jobs Dating avec les employeurs ME / ES / AES et les candidats apprentis et autres contrats retenus,

Prospections candidats :

- Organisation de conférences de présentation des métiers lors des JPO,
- Poursuite des Infos Coll avec Pôle emploi pour maintenir le réseau,
- Poursuite des échanges avec la MMIE,
- Maintien des mailings avec les missions locales, les CIO,
- Mettre en place le suivi des inscrits sur toutes ces actions en lien avec les inscrits en sélection,
- Faire vivre les réseaux sociaux,
- Mettre à jour régulièrement le site internet.

Les réseaux et les partenariats

Les accompagnements VAE.

Etablissement fondateur, membre de l'A-VAE-TSS, l'INSTITUT SAINT-LAURENT contribue activement à sa mission par la réalisation de prestations d'accompagnements de candidats, de conception de l'ingénierie sur l'ensemble des diplômes du travail social et d'animations de formations pour les accompagnateurs VAE.



Le Groupement de Partenaires Régionaux Auvergne Rhône-Alpes et le Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation dans le cadre des subventions annuelles de la DRDJSCS pour la promotion des sites qualifiants et de l'alternance intégrative

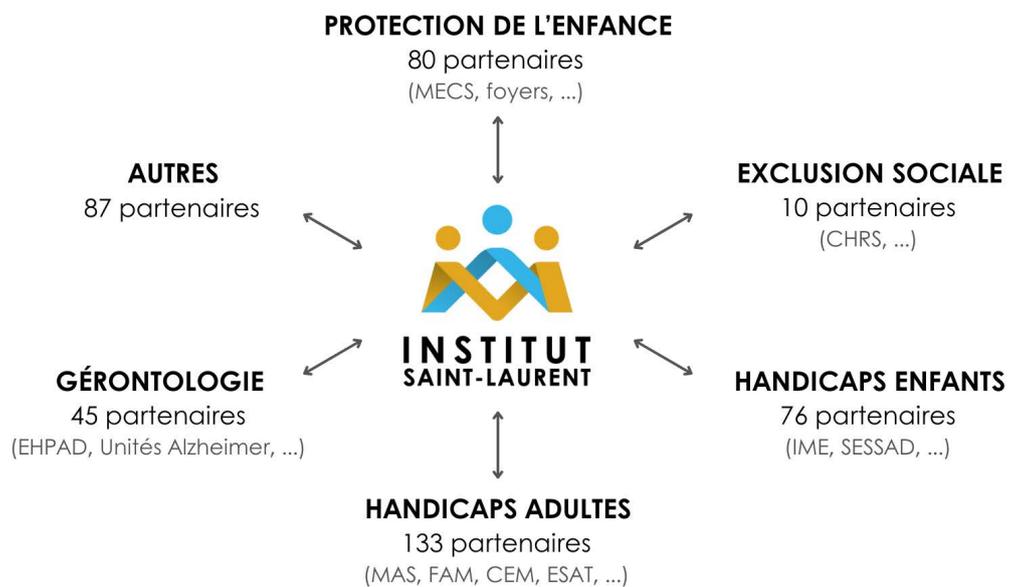
L'Institut Saint-Laurent est membre fondateur et pilote du Groupement de Partenaires Régionaux pour la formation tutorale depuis 2006 et du Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation depuis 2018 :

- *labellisé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche Sanitaire et Sociale pour les formations tutorales*
- *labellisé par la DRJSCS RA pour la formation de référents professionnels et l'accompagnement à la promotion des Sites Qualifiants*

Ayant la responsabilité et la coordination pédagogique et administrative du Groupement, l'INSTITUT SAINT-LAURENT a participé à la mise en œuvre de la formation de tuteurs référents entre 2006 et 2009, puis de la formation modularisée des tuteurs de proximité et référents de Site qualifiant.

	Groupement de Partenaires Régionaux		
Prestations total du Groupement:	2021	2022	Ecart 2021/2022
Formations Tuteurs de proximité et de référent site qualifiant en intra et en OF 	342 apprenants	317	-25
Formation Référent professionnel et actions URAFORIS 	148 apprenants	100	-48
Total des prestations Groupement :	490	417	-73

Les liens avec le milieu professionnel et l'alternance intégrative au cœur de la formation professionnelle à l'Institut Saint-Laurent



Prospective 2023

- Poursuite du développement de l'organisation du campus, en s'appuyant sur le travail du DLA,
- Accueil d'un directeur de transition suite au départ de Monsieur Furstos,
- Dépôt de nouveaux agréments : DE EJE et DE CESF,
- Reprise de la poursuite du développement des systèmes d'information,
- Poursuite du plan de communication de l'Institut et du Campus (réflexions sur des TD et créations de capsules de promotion des métiers peu attractifs),
- Développement pédagogique du numérique en formation,
- Evaluation du projet d'établissement et rédaction du suivant,
- Nouvelles prises de contact avec le Gouvernement calédonien et des établissements en Suède,
- Réflexion pédagogique sur la place et l'investissement des apprenants dans l'institut et dans le campus,
- Poursuite du travail sur la construction d'un nouveau bâtiment : conception et plan de financement,
- Prioriser l'accompagnement pédagogique des nouveaux formateurs.

Réseaux et partenaires

